L'actualité sanitaire porcine — Juin 2026

Edito

J'assure le suivi technique et les audits qualité des élevages. J'accompagne les éleveurs au quotidien afin d'optimiser leurs performances techniques. J'effectue les mêmes missions pour les élevages de la société Massard en Bourgogne. Mon rôle consiste à sensibiliser les éleveurs aux règles de biosécurité et à veiller au respect de la réglementation. Les pratiques ont beaucoup évolué et les éleveurs sont aujourd'hui davantage attentifs au bien-être animal et à la mise en œuvre des mesures de biosécurité. Toutefois, sur le terrain, les principales non-conformités concernent encore l'absence de quarantaine, de SAS sanitaire et, pour les élevages de plein air, de doubles clôtures, dont l'installation représente un investissement important. Cependant, ces aspects doivent impérativement être corrigés pour permettre aux éleveurs de se prémunir face aux risques sanitaires et de pouvoir continuer leur activité en cas de crise.

Emilie GADOLET,
Animatrice et technicienne du groupement SIREPP
(SICA Régionale des Producteurs de Porcs)

Formations

Nous organisons des formations à destination des éleveurs, à savoir qu'un référent formé doit être désigné sur chaque site d'élevage. *Vous êtes concernés ? Faites le nous savoir par mail (m.ulmann@interporc-fc.fr)*

Formation de référents
Biosécurité
le mardi 29 septembre
ECOLE VALENTIN
(25480)

Formation de référents
Bien être animal
le mardi 13 octobre
SAINT-GERMAIN-DU-BOIS
(71330)

N'hésitez pas à nous soumettre vos besoins de formations, d'autres sessions pourront être prévues.

Nous intervenons aussi régulièrement dans les établissements scolaires agricoles. Il est indispensable que les professionnels de demain aient conscience des enjeux sanitaires actuels pour en tenir compte dans leurs réflexions et dans **l'adaptation de leurs pratiques.**

Avec le retour de l'été, soyons vigilants ! Ne ramenons pas la Fièvre Porcine Africaine parmi nos souvenirs de vacances….

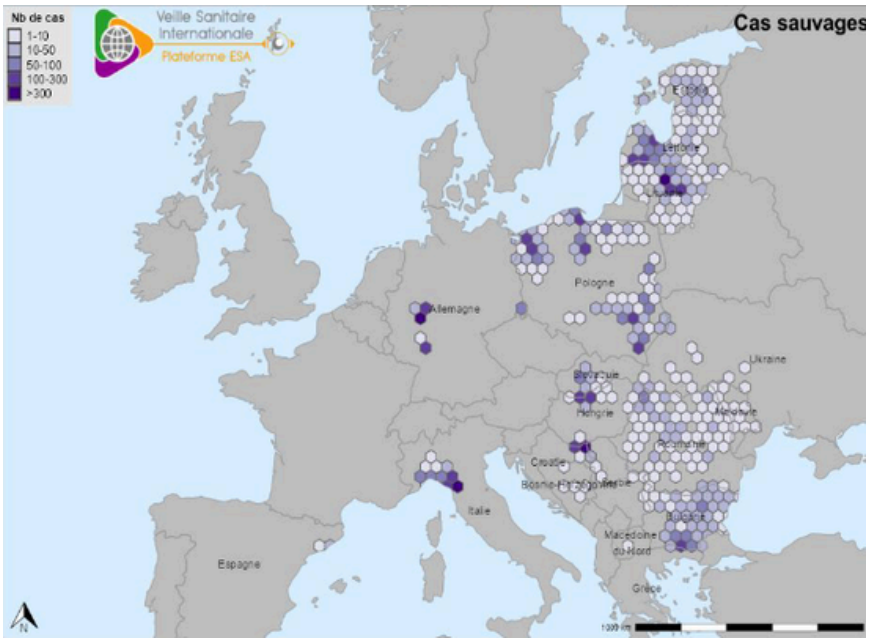

Le virus de la FPA est présent dans divers pays européens et hors UE. Parfois il se cantonne dans la faune sauvage (Allemagne ou Espagne) mais il touche également les élevages.

Dans tous les cas, **la présence de FPA sur un territoire perturbe l'intégralité de la filière** (commercialisation, transport, chasse…) **et a de grandes répercussions économiques.**

Astuce : Pour suivre précisément la situation sanitaire et les niveaux d'incidences dans les pays européens pour la FPA et les autres épizooties, **abonnez-vous au bulletin hebdomadaire de la plateforme ESA.**

Cliquer ici ou rendez vous sur le site internet de la plateforme ESA

Synthèse des voies de contamination de la FPA :

- **Contact direct :** groin à groin entre un animal porteur du virus et un animal sain (concerne uniquement les suidés)
- **Contact indirect :** matériel, véhicule, reste de repas….

Comme nous ne sommes pas en contact direct d'une zone infectée, si le virus pénétre sur notre territoire, c'est qu'il aura été véhiculé indirectement par l'Homme. D'où le fait de sensibiliser un maximum le grand public sur les fondamentaux de biosécurité, notamment sur le fait de **ne pas laisser des restes alimentaires à base de viande porcine dans la nature. Et de prendre des précautions par rapport aux élevages porcins : le passage par le SAS sanitaire est un critère non négociable pour rentrer dans une porcherie.**

Evaluation du niveau de biosécurité

En Bourgogne Franche-Comté:

- 97 % de la production a été auditée
- 36 % des sites audités sont 100 % conformes (moyenne nationale : 28,4%)

Mise en place de signalétique, aménagement de la zone d'équarissage, délimitation d'un sas sanitaire, mise à jour du plan de biosécurité…

Vous avez mis en place des nouvelles mesures sur votre élevage ? Tenez au courant votre technicien/vétérinaire pour qu'il mette à jour votre audit.

Pourquoi effectuer un audit biosécurité ?
Pour faire le point à l'instant T du niveau de biosécurité de votre élevage et établir un plan d'action si besoin en priorisant les facteurs de risques.

A savoir : Si un jour la FPA pénètre sur le territoire français, l'intégralité des élevages situés en périphérie du foyer d'infection seront visités par un vétérinaire. Si le niveau de biosécurité est jugé insatisfaisant, les mouvement d'animaux seront interdits temporairement jusqu'à la mise en oeuvre de pratiques correctives.

Préparation à la gestion de crise

Nous travaillons sur les impacts que la FPA aurait si elle atteignait notre territoire. Le but est d'anticiper au maximum pour protéger nos élevages et notre filière.

C'est pourquoi, le 22 mai, nous avons convié l'ensemble des DDetsPP de BFC pour faire un point global.